



# MODIFICATION (DE DROIT COMMUN) N°5 ET REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT TROPEZ



## 1. D. LES AVIS EMIS SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°5 DU PLU

### Dates :

PLU approuvé par DCM du 08/07/2021

Révision générale du PLU prescrite par DCM du 05/04/2022

Modification (simplifiée) n°1 du PLU approuvée par DCM du 14/12/2022

Modification (de droit commun) n°3 du PLU approuvée par DCM du 07/11/2023

Prescription de la modification (de droit commun) n°4 du PLU par AM du 25/03/2024

Prescription de la révision allégée n°1 du PLU par DCM du 26/09/2024

Prescription de la modification (de droit commun) n°5 du PLU par AM du 05/11/2024

*AM : Arrêté de Mme le Maire - DCM : Délibération du Conseil Municipal*

## **DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE**



**POULAIN URBANISME CONSEIL**

78 bd Marx Dormoy, 83300 DRAGUIGNAN

Email : [contact@poulain-urbanisme.com](mailto:contact@poulain-urbanisme.com)

Service : Foncier Aménagement Territoires  
Dossier suivi par : Stéphanie VINÇON  
Nos Réf : SA/FA/SV  
Visa Direction :



Madame le Maire  
Hotel de ville  
BP 161  
83992 SAINT-TROPEZ Cedex

Gestionnaire :   
Copie : 

MARIE DE SAINT-TROPEZ
Courier "arrivée"
Le 27 JUN 2025
N° 127860
Gestionnaire: 
Copie: 

Draguignan, le 16 juin 2025

**Objet : Modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Tropez - Avis de la Chambre Départementale d'Agriculture du Var**

Madame le Maire,

Conformément aux prescriptions législatives et réglementaires contenues dans le Code de l'Urbanisme, le 16 juin 2025, nous avons été destinataires du projet de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune afin de recueillir l'avis de notre Compagnie Consulaire, au plus tard, dans un délai d'un mois.

La présente modification a pour objet :

- Ouvrir partiellement la zone AUP1 sur le secteur du bâtiment de la Poste pour permettre le réaménagement des locaux de la Poste, la création au sein du bâtiment d'un local commercial ou de services en rez-de-chaussée et de logements à l'étage
- Modifier l'orientation d'aménagement sectorielle n°3 avenue Foch pour accompagner l'émergence de projets de mixité sociale et d'activités para-hôtelières

Le dossier, en l'état où il nous a été transmis, n'appelle de notre part aucune observation.

La Chambre d'Agriculture émet donc un **avis favorable** sur la modification n°5 du PLU de Saint-Tropez.

**Siège**  
26, boulevard Jean Jaurès  
CS 40203  
83006 Draguignan Cedex

**Antenne de Vidauban**  
70, avenue du président Wilson  
83550 Vidauban

**Antenne de Hyères**  
727, avenue Alfred Décugis  
83400 Hyères

04 94 50 54 50  
contact@var.chambagri.fr

République Française  
Etablissement public  
Loi du 31/01/1924



Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

**Sylvain AUDEMARD,**  
Président  
de la Chambre d'Agriculture du Var





# LE DÉPARTEMENT

MAIRIE DE SAINT-TROPEZ  
Courrier "arrivée"  
Le 28 JUIL. 2025  
N° 128263  
Gestionnaire: DUA  
Copie: 


**Le Président**

Madame Sylvie SIRI  
Maire de Saint-Tropez  
Hôtel de ville  
BP 161  
83992 SAINT-TROPEZ cedex

Affaire suivie par : Christophe LEMOINE  
Direction des infrastructures et de la mobilité  
Pôle territorial Fayence Estérel  
☎ : 04 83 95 66 30  
Nos réf : D25-02852  
Vos réf : 2025\_à6\_03 GG/BR/NS

Toulon, le 24/07/2025

Madame le Maire,

Par courrier reçu le 16 juin 2025, vous avez transmis au Département, pour avis, le projet de modification n°5 du plan local d'urbanisme de votre commune.

J'émet un avis favorable sur ce projet de modification du plan local d'urbanisme.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.

JL  
Jean-Louis MASSON





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

**La Déléguée Territoriale Sud-Est**

Dossier suivi par : **JADault Patrice**

Téléphone : 04 94 65 96 56

Mail : [p.jadault@inao.gouv.fr](mailto:p.jadault@inao.gouv.fr)

V/Réf : 2025\_06\_03 GG/BR/NS

Affaire suivie par : **Stéphanie CARDI**

N/Réf : Saint-Tropez PLU Modif 5 01/23/07/2025

La Directrice de l'INAO

à

**Madame Le Maire**

**Hôtel de Ville**

**BP 161**

**83992 - SAINT-TROPEZ CEDEX**

La Valette-du-Var, le 01 août 2025

**Objet : Modification n°5 du PLU de la commune de SAINT-TROPEZ**

Madame Le Maire,

Par courrier reçu le 8 juillet 2025, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le dossier de la modification n°5 du PLU de la commune de Saint-Tropez.

La commune de Saint-Tropez est située dans les aires géographiques des Appellations d'Origine Contrôlées (AOC) / des Appellations d'Origine Protégées (AOP) "Côtes de Provence" et "Huile d'Olive de Provence". Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Miel de Provence", "Méditerranée", "Var" et "Maures".

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC/AOP et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Madame Le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice de l'INAO  
et par délégation,  
La Déléguée territoriale Adjointe

  
Giséle LARRIEU

**Copie à : DDTM 83**



COMMUNE  
DE  
RAMATUELLE

☎ 04 98 12 66 66  
info@mairie-ramatuelle.fr  
www.ramatuelle.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

Ramatuelle, le 23 JUIL. 2025

Le Maire de Ramatuelle

à

Madame le Maire  
Hôtel de Ville  
83990 ST-TROPEZ

N°2025-1892 CAB. GM/LG  
2025-3914

Vos réf. : 2025\_06\_03 GG/BR/NS du 11 juin 2025

Objet : Modification n°5 du plan local d'urbanisme de la commune de St-Tropez

*Affaire suivie par le directeur de cabinet*

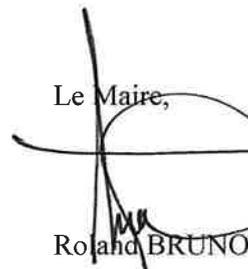
Madame le Maire,

Par courrier cité en référence, vous avez bien voulu solliciter l'avis de la commune sur le projet de modification n°5 du plan local d'urbanisme de la commune de St-Tropez ayant pour objet l'aménagement des secteurs de La Poste et de l'avenue Foch.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître que ce projet n'appelle pas d'observation de ma part au nom de la commune.

Je vous prie de recevoir, Madame le Maire, l'expression de mes hommages.

MAIRIE DE SAINT-TROPEZ					
Courrier "arrivée"					
le 25 JUIL. 2025					
N° 128233					
Gestionnaire :	DUA				
Copie :	<table border="1"><tr><td> </td><td> </td></tr><tr><td> </td><td> </td></tr></table>				

Le Maire,  
  
Roland BRUNO



---

## réponse SDIS révision allégée n°1 et modif n°5 PLU

---

À partir de Nina PANIER - Résilience des territoires <nina.panier@sdis83.fr>

Date Ven 2025-06-27 12:00

À urbanisme@ville-sainttropez.fr <urbanisme@ville-sainttropez.fr>

Cc Frédéric POULAIN <contact@poulain-urbanisme.com>; Fabrice BERNARD - Gpt Résilience des Territoires - Adjoint au chef de GPT <fabrice.bernard@sdis83.fr>

Ref : 2025\_06\_02 GG/BR/NS réunion conjointe révision allégée n°1 du PLU, reçu le 16 juin 2025

Ref : 2025\_06\_03 GG/BR/NS – courrier notification PPA modification n°5 du PLU, reçu le 16 juin 2025

Bonjour,

J'accuse réception des deux courriers de sollicitation en référence.

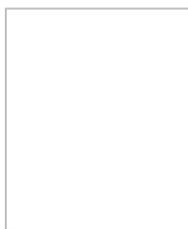
Premièrement, je vous informe que nous ne pourrons être présents à la réunion d'examen conjoint que vous organisez le mercredi 2 juillet après-midi.

Par ailleurs, concernant la révision allégée, nous n'avons pas de remarques particulières à formuler, le changement apporté, n'impactant pas le passage et les missions des services de secours.

Concernant la modification n°5, les préconisations du SDIS en matière de desserte et d'accessibilité et d'aménagement des espaces publics ou privés concernant l'OAP 3 sont les mêmes que celles fournies en annexe 1 et 3 du précédent courrier datant du 4 mars 2025 au sujet de la modification n°4.

De plus, il est envisagé dans le cadre de cette OAP, la réalisation de parkings souterrains, ce qui est un élément majorant dans le dimensionnement de la DECI de ce type de projet, conformément au RDDECI.

Restant à disposition pour tout renseignement complémentaire,  
Cordialement,



Nina PANIER  
**SDIS du Var**  
**Groupement Résilience des Territoires**  
**Bureau aménagement territorial**  
24, allée de Vaugrenier  
83490 LE MUY  
Tél. : 04 94 60 37 76 - Poste : 3776  
nina.panier@sdis83.fr

**Pensez environnement ! N'imprimez que si nécessaire**

<http://www.sdis83.fr>